



L'étouyer

Sommaire

Éditorial	Page 1
Informations communales	Page 2
Informations Diverses	Page 5
Statistiques et Renseignements	Page 9
Tribune Libre	Page 10
Histoire Locale	Page 12
Terroir	Page 13
Nos artistes locaux	Page 14
Associations	Page 15



Éditorial

Ce petit journal annuel est inconstamment un moyen de communication adapté à notre vie communale. Dans ce numéro, je n'aborderais que brièvement les projets déjà en cours. Le bilan de cette mandature ne sera pas évoqué car considéré comme campagne électorale. En effet, le renouvellement des Conseillers Municipaux se dérouleront les 23 et 30 mars 2014. Néanmoins, je tiens à saluer toutes les bonnes intentions qui participent à l'élaboration de ce document, une tribune libre est par ailleurs ouverte. La vie associative fonctionne bien dans notre commune. Je félicite et encourage vous tous, qui organisez, participez, contribuez à une relation de village humble et agréable.



J'apporte mon inconditionnel soutien aux personnes et familles en difficultés, en recherche d'emploi, maladie, disparition, accident, isolement.

En vous souhaitant de bonnes fêtes de fin d'année. Le Conseil Municipal et moi-même vous présentent nos meilleurs vœux de bonheur, santé, prospérité ainsi qu'à vos familles.

INFORMATIONS COMMUNALES

TRAVAUX 2013

En 2012, la commune a procédé aux achats suivants :

- Terrain pour 4 800 euros au vu de la plantation du petit bois
- Travaux de voirie pour 40 398 €
- Un tracteur pour 27 500 € (emprunt sur 4 ans)
- Une tondeuse pour 7 000 €
- Un sécateur pour 8 133 €

En 2013, il a été nécessaire d'acheter :

- Des chaises pour 1 793.09 €
- Des bancs pour 1 034.54 €
- Une remorque pour 3 990 €

L'ensemble grange parcelle acquis à Madame Péraud est en cours de réflexion. Avec le concours du bureau d'étude C2J pour l'appel à candidature d'architectes, le Conseil Municipal a retenu le cabinet Augoumois Neyrat Michelet. Une esquisse a été présentée le jeudi 19 décembre. L'ensemble vous sera présenté ultérieurement.

TRAVAUX DE VOIRIE

En 2012, ont été réalisés :

- le renforcement et la réfection de la VC n°2 dit chemin de la côte.

- gravillonnage du chemin rural du Grand Guin

- réparation de chaussée de la voie communal de chemin de l'étouyer et la voir communal de l'ouche

Il reste à réaliser :

- le chemin dit de la Réserve au lieu dit du Perradet

- chemin rural n°6 du moulin neuf de Villorieux à Echoisy

- chemin rural n°8 de Villedondet au nord de l'entreprise Leroy Somer

PEINTURE DES BANCS



Courant 2013, une convention a été établie avec le Centre Social de Mansle pour agrémenter les bancs publics de la commune. L'animateur avec un groupe d'enfants accompagnés de l'artiste Lorenzo CHIAVINI ont parcourus nos villages

afin de recueillir vos idées de graphisme. Bravo à la réalisation et merci au Centre Social.



LE PERSONNEL COMMUNAL

En collaboration avec Pôle emploi et ohé prométhé (association de prise en charge de travailleurs ayant un handicap), nous avons recruté en février 2012, Christian Pintureau domicilié à Villognon, en contrat CAE renouvelé pour 18 mois. L'aide de l'Etat est de 80 %. Bienvenue à lui avec Mickaël pour nos travaux communaux.

Gaëlle, notre secrétaire est revenue de son congé parental le 1er octobre 2013. Pendant sa période de congé, Aurélie Nouhet (également maman) puis Bernadette Epaud, lui ont succédé. Félicitations aux heureux parents et merci aux remplaçantes pour leurs intégrations et leur gentillesse.

L'entretien de nos locaux était assuré par Marie-Claude Boireau dont le contrat est arrivé à échéance le 31 mai 2013. Désormais, Typhanie Vezinat est employée à raison de 2 heures par semaine depuis le 1er novembre 2013. Bienvenue à elle.

COMMEMORATION



Le devoir de mémoire est respecté dans ce village qui n'a pas été épargné par la disparition de ses soldats. La présence des enfants est la bienvenue afin qu'ils sachent et comprennent la valeur de ces sacrifices qui emportent toujours des défenseurs de la paix dans le monde.

FLEURISSEMENT

Notre commune a obtenu une fleur au label national des villes et villages fleuris en 2010 et pour 3 ans. Réexaminé le 25 juillet par une commission régionale pour son maintien, voir une seconde fleur. Les critères, sont désormais très diversifiés. Les variétés des plantes (vivaces), leur implantation, la situation

du pare terre, leur besoin en eau, les floraisons suivant les saisons, mais également l'aspect général d'entretien des espaces publics (bancs, poubelles, vasques, etc...), les méthodes d'entretien, l'utilisation de produits chimiques, les tontes différenciées (espace non entretenu pendant une période) sont retenus par ce jury. Remerciements à tous qui font cet effort pour nos villages propres et entretenus.

LE REPAS DES AINES

Après le raté de l'an passé, il a été organisé ce dimanche 1er décembre dans la maison du Ruisseau et préparé par le restaurant du Moulin de Condac que nous remercions pour la qualité du menu mais également pour son dévouement, car il a remplacé un collègue traiteur que nous avions retenu et qui a eu un grave et brusque ennui de santé. A noté la bonne humeur pour cette journée, honoré par la présence de notre Conseillère Générale.



LES VITRAUX

La SARL Atelier Pinto a terminé la création de nos trois vitraux. Elle va procéder à leurs poses dans le courant du mois de décembre. Ce projet d'un montant de 16 593 € TTC, a été financé à hauteur de 30 % par la région Poitou-Charentes.



Une souscription volontaire a été instituée en mairie et ouverte pendant deux mois à compter du 1er janvier 2014. Merci aux généreux mécènes dont certains se sont déjà faits connaître.

PLANTATION

Achetés par la commune à Monsieur et Madame Neveu en janvier 2013, le bois d'une surface de 2 650 m² cadastré C n°273 et celui de Monsieur AUDIAT

Michel en novembre 2011 pour une surface de 2 ha 01 a 45 ca cadastré C 278, anéanti par la tempête de 1999, un projet de replantation a été réalisé avec le concours de



Monsieur Lacouture du Ceteq Charente. Les travaux de remise en état pour ce programme ont respecté l'aspect du massif existant. Dans le cadre d'aide aux plantations de bouquetot par le Conseil Régional, un montant de 71% nous a été alloué, soit 3 596.56€ pour un coût de 5 073.97 €
Merci encore aux dévoués amoureux de la nature qui malgré le froid ont été efficaces et avec la main verte.



LA JOURNEE PROPRE

Nous reprenons souvent les mêmes propos concernant cette journée consacrée au ramassage de débris de tous ordres, éjectés ça et là par... en n'en pas douter d'honorables citoyens, sans état d'âme au civisme éphémère. A quoi ressembleraient nos abords sans cette action, quelle référence !!!

Hommages aux dévoués ratisseurs d'immondices pour leur démarche au service du respect de dame nature.



ASSAINISSEMENT

La mise en conformité des installations sanitaires est toujours d'actualité. La qualité des eaux qui est traitée dans les systèmes obsolètes rejoint toujours un puits, une nappe, une buse, un caniveau, avant de revenir (avec les odeurs) dans (parfois) vos canalisations. Nous sommes conscients que cela a un coût...

SMICTOM

Vous avez constaté un aménagement pour déposer vos branches dans le bois près de Villorioux. Ce service évite l'encombrement de branches de la déchetterie et limite vos déplacements. Le broyage est assuré par les agents du Smictom. Nous remercions les usagers qui respectent le principe branches seu-

lement. Toutes feuilles, cagettes, emballages ne peuvent être broyés par la machine.

PAVE—ERP, c'est quoi ?

La réglementation impose la mise en place d'un Plan d'Accessibilité des Voies et Espaces publics. Ainsi le programme est établi avec le concours du Technicien du Pays du Ruffécois. Egalement, chaque Etablissement Recevant du Public devra se soumettre aux règles d'accès aux personnes à mobilité réduite. La Communauté de Communes, délégataire a retenu un cabinet d'étude afin d'inventorier les points à modifier sur nos bâtiments publics.

PROJET EOLIEN

Un projet éolien a fait l'objet d'une enquête publique sur notre territoire. Aucune remarque n'a été relevée. Les installations seront situées sur la commune de Fontenille en parallèle à la RN 10.

COURSE CYCLISTE

La course a été un franc succès avec, il est vrai, un soleil resplendissant. Quelques 150 concurrents ont offert un bon spectacle. Merci aux divers bénévoles commissaires et à l'organisation de l'ACT Leroy Somer. Cette année 2014, la course est programmée le 20 avril.

SIAEP

Le syndicat poursuit sa mise en conformité avec la périmètre de protection de sa source de fond de frêne (Tusson). La phase administrative a été attribuée au Cabinet SAFEGE de St Médard-en-Jalles (33) après appel d'offres pour une déclaration d'utilité publique en 2014. Les travaux de déviation dus à la LGV sont réalisés à 90%. Un effort d'investissement va être consacré pour la recherche de fuites sur le réseau principal (environ 53 kms).

ENVIRONNEMENT

Cette année encore une centaine de ragondins ont été piégés.

La commune participe à la destruction des nids de frelons asiatiques (trois cette année), le Conseil Général prend en charge 50 % des frais.

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2014

Du 16 janvier au 15 février 2014, la population de notre commune sera recensée. Benjamin BONTEMPS, nommé agent recenseur passera chez



vous lors de la période pour effectuer cette démarche et si besoin, vous aider à la compléter. Cf : imprimé ci-joint de l'Insee. Il sera identifié, merci de l'accueillir.

ELECTIONS 2014

Les élections municipales sont fixées au 23 Mars 2014 pour le premier tour et au 30 Mars 2014 pour le second tour.

Nouveau : la « déclaration obligatoire » pour tous les candidats à l'élection municipale.

Les électeurs devront présenter aux membres du bureau, au moment du vote, en même temps que la carte électorale, un titre d'identité tel qu' une carte nationale d'identité, un passeport, une carte vitale avec photographie ou un permis de conduire. Sans cela, le vote ne pourra avoir lieu.

Une permanence sera tenue à la mairie le mardi 31 décembre 2013 de 10h à 12h, dernier jour pour se faire inscrire sur nos listes électorales.

INVITATION AUX VŒUX 2014

Le Maire vous présentera ces vœux

le dimanche 5 janvier 2014

à partir de 17h

à la salle du Ruisseau des Iles à Saint-Groux.

Un pot de l'amitié sera offert et la dégustation de la galette des Rois vous sera proposée par la Gratulphienne.

FERMETURE DE LA MAIRIE POUR CONGES DE NOEL

**En raison des congés, le secrétariat de la mairie sera fermé
Du mercredi 25 décembre 2013 au vendredi 3 janvier 2014 inclus.**

**En cas d'urgence, vous pouvez contacter
M BOUCHAUD Gérard au 05 45 22 29 13**

INFORMATIONS DIVERSES

Le Pays du Ruffécois se projette dans l'avenir

Depuis septembre, le Pays du Ruffécois s'est engagé dans un projet d'envergure : inventer son futur « Schéma de Cohérence Territoriale » (SCoT). Son objectif ? Fixer un cap commun pour 2030 afin d'harmoniser les politiques d'aménagement à l'échelle du Pays, tout en respectant l'identité de chaque territoire. Une large démarche de concertation s'ouvre jusqu'en 2017 pour bâtir ensemble ce projet stratégique pour l'avenir.



Un projet pour 90 communes

Avec l'élaboration de ce nouveau projet d'aménagement et de développement, ce sont 90 communes qui vont réfléchir à leur avenir et trouver des réponses adaptées pour rendre le territoire plus attractif, tout en préservant son caractère rural, et en maintenant la qualité de son cadre de vie et de son environnement. Afin d'aboutir à un projet cohérent et partagé par tous, une démarche de concertation s'ouvre jusqu'en 2017 où élus, acteurs locaux, citoyens et associations seront régulièrement invités à s'exprimer sur le projet « SCoT ».

Pourquoi participer au SCoT ?

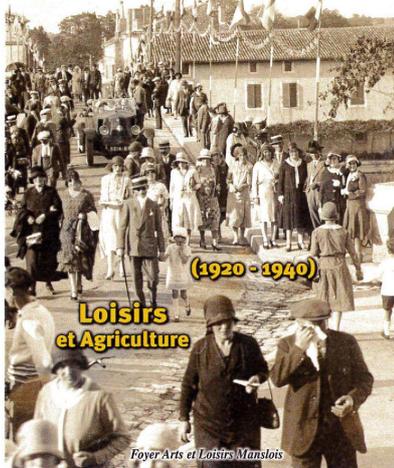
Les déplacements, le patrimoine, les paysages, l'environnement, l'économie, les services, l'habitat... Une fois achevé, le SCoT aura des conséquences concrètes sur beaucoup de facettes de votre quotidien. Par exemple, le SCoT peut déterminer où implanter les futurs équipements de services, de loisirs et de commerces. Il peut également tracer les futurs cheminements piétons et vélos, ou bien fixer la construction de logements adaptés aux besoins de chacun. C'est pourquoi, il est important de participer, dès maintenant, à la construction de ce projet qui nous concerne tous.

Rendez-vous sur www.scotduruffecois.com à partir de janvier 2014 pour contribuer au projet

Syndicat Mixte du Pays du Ruffécois
05 45 20 34 94 pays.ruffecois.charente@wanadoo.fr

LE PAYS MANSLOIS TOME 4

Le Pays Manslois



Au début de la 3ème République, seule l'élite dispose de temps et d'argent pour pratiquer des loisirs. Les courses de chevaux restent gérées par l'aristocratie. Cependant, à Mansle, à Luxé, les tribunes des hippodromes, occupées par les bourgeois endimanchés, vont s'ouvrir peu à peu à la population

tout entière.

L'école pour tous ouvre l'horizon. Les progrès techniques (train, bicyclette, automobile) facilitent les déplacements. Le repos hebdomadaire du dimanche, enfin accordé par la loi de 1906, s'impose progressivement. La jeunesse conquiert le droit de sortir, de se distraire, d'aller au bal et aux frairies. La pêche et la chasse se démocratisent. Les sports collectifs apparaissent : le football prend un essor remarquable à la fin des années 30. La société des loisirs se profile ...

Prix du livre 18 €

JEU DE L'OIE du PAYS MANSLOIS

Prix du jeu : 2 €



Vous trouverez ces nouveautés

- À la Mairie de Mansle
- À l'Office du Tourisme
- Salle Louis Léaud à Mansle, les mercredis et jeudis de 14h à 17h.
- A la Communauté de Communes du Pays Manslois



3 architectes et 2 conseillers énergie à votre service

Vous souhaitez faire construire ou restaurer une habitation et vous vous interrogez sur la qualité architecturale du bâtiment, son confort d'usage et ses performances énergétiques.

Les architectes et les conseillers énergie du CAUE sont à votre disposition par téléphone ou sur rendez-vous.

Ils vous aideront à formuler vos exigences esthétiques et fonctionnelles. Ils vous informeront gratuitement et en toute indépendance sur l'éco-construction, la maîtrise des consommations énergétiques, les modes de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire, l'isolation, les énergies renouvelables, les aides financières liées à la réhabilitation énergétique.

Ce service est rendu possible dans des conditions de **neutralité**, de **gratuité** et de **stricte indépendance** grâce au soutien financier de partenaires publics.

Organisme départemental, le **Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement** est mis en place dans le cadre de la loi sur l'architecture de 1977.

Le CAUE a pour vocation la promotion de la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale

Les **espaces INFO → ENERGIE** constituent un réseau de proximité mis en place par l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) en partenariat avec le Conseil Régional Poitou-Charentes. Ils ont pour mission de conseiller les particuliers pour tous leurs projets en lien avec les économies d'énergie.

Le C.A.U.E. est l'Espace Info-Energie pour le département de la Charente



Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement
31, bd Besson-Bey - 16000 ANGOULEME
Tél. 05 45 92 95 93 - Fax 05 45 95 51 74
infoenergie.caue16@wanadoo.fr - www.caue16.fr

PRÉCONISATION D'UTILISATION DES EAUX DE PLUIE, PUIITS ET FORAGES PRIVÉS DANS LES HABITATIONS

Note d'informations

Madame, monsieur,

Vous disposez d'une ressource privée (puits, forage) ou d'une récupération d'eau de pluie ou vous avez un projet de création d'un puits, d'un forage ou d'une récupération d'eau de pluie.

Sachez alors :

- qu'il existe des règles techniques et des réglementations précises pour réaliser ces ouvrages ;
- que les ouvrages (puits et forages) doivent être déclarés en mairie ;
- que la récupération d'eau de pluie doit être déclarée en mairie si l'eau est utilisée dans l'habitation ;
- que si vous utilisez ces eaux dites « alternatives » considérées comme non potables, dans votre habitation pour des usages liés à la boisson, cuisine, toilette, etc. , vous devez procéder très régulièrement à l'analyse complète de l'eau, dans un laboratoire agréé par le ministère de la santé pour les analyses d'eau (pas un laboratoire d'analyses médicales, ni une pharmacie) ;
- que si vous disposez aussi d'un branchement sur le réseau d'eau public, vous devez mettre en place des dispositifs de protection contre les retours d'eau. Les vannes, les robinets ne sont pas des dispositifs efficaces et fiables contre ce phénomène, car ils ne sont jamais entretenus et changés. Le dispositif le plus fiable est la bêche de disconnection, les deux réseaux sont ainsi physiquement séparés ;**
- que cette séparation physique totale des deux réseaux (public et privé) protège votre santé, celle de vos proches et celles des autres et garantit la sécurité sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine.**

Vous pouvez vous déplacer en mairie pour consulter le guide technique qui a été élaboré pour vous. Vous pouvez prendre des conseils auprès du maire, de l'exploitant du réseau d'eau public et de l'ARS.

Si vous disposez d'Internet, le site www.infos-retourdeau-poitou-charentes.com vous permet d'accéder à toutes ces informations techniques téléchargeables et à une vidéo de personnes qui ont témoigné.



Que dit la loi ?

De manière générale, il est **interdit de souiller la voie publique** de quelque manière que ce soit notamment **en y déposant des déchets et ordures de toutes natures.**

A « Saint-Groux »

Le **SMICTOM de Champniers** assure un ramassage régulier des poubelles. Il met à la disposition des habitants des **sacs jaunes**, des **conteneurs à déchets**.

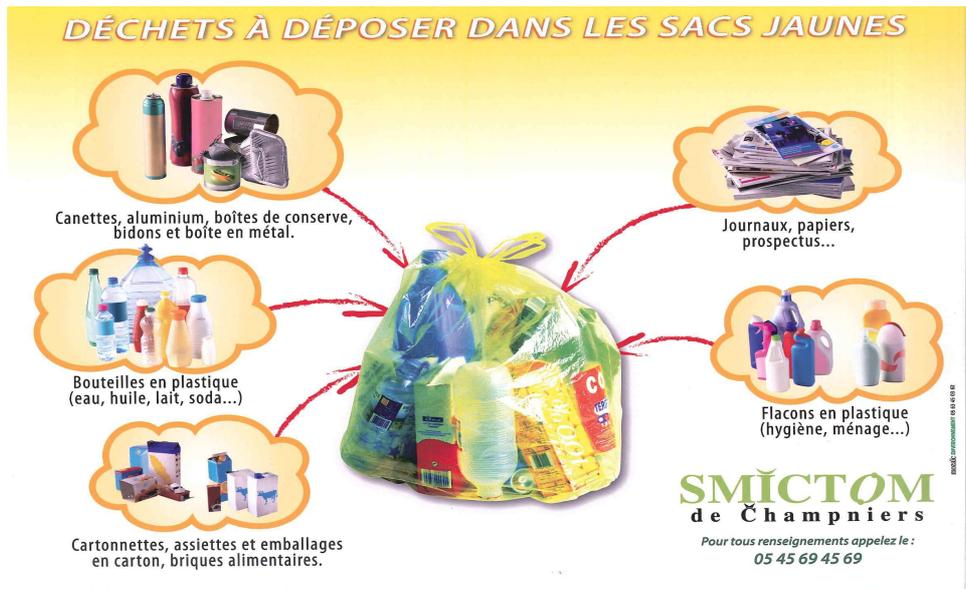
La présentation des déchets correctement conditionnés ne doit être effectuée **que la VEILLE du jour de la collecte.** Les bacs doivent être retirés après la collecte.

Comment faire ?

Les sacs plastiques seront bien fermés et propres.

Les conteneurs ne seront pas présentés sur le domaine public en-dehors des jours fixés par la réglementation et devront être rentrés par les usagers sur leur propriété dans les meilleurs délais. Les déchets présentés doivent correspondre au jour et type de collecte. Les déchets sont à présenter devant chez soi, en

bordure de voies, accessibles à la circulation du camion de collecte. Pour les habitations situées en impasse, les déchets devront selon le cas, être présentés en bout d'impasse sur une voie accessible aux camions de collecte. Les conteneurs présentés à la collecte ne doivent en aucun cas gêner la circulation des piétons et des véhicules. Il est interdit de déposer dans ces conteneurs ou dans les sacs poubelle des produits dangereux ou toxiques, tels que des huiles de vidange, des produits pharmaceutiques périmés (à rapporter chez son pharmacien), des seringues, des déchets radioactifs ou toute autre substance susceptible de provoquer une explosion



ou un incendie. Ce sont des déchets dits "déchets spéciaux", qui peuvent être déposés en déchetterie (sauf seringues et produits radioactifs). Il est interdit de déposer dans les bacs roulants et les bornes d'apport volontaire tout objet dépassant 2 m de long ou correspondant à la définition «encombrants», les déchets de l'artisanat (plâtre, peinture, solvants, sanitaires...), les cadavres d'animaux et les bouteilles de gaz, même vides.

STATISTIQUES COMMUNALES

ETAT CIVIL 2012 ET 2013

Décès :

CHAUVAUD Henri le 18 mai 2012
DUBOURG Claude le 11 décembre 2012
MAUPIOUX Gilbert le 21 avril 2013

Elèves scolarisés rentrée 2013—2014 :

Ecole maternelle : 4 - Ecole primaire : 7 - Collège : 7

Liste électorale au 31 décembre 2013 :

Inscrits : 110 dont 53 hommes et 57 femmes

RENSEIGNEMENTS UTILES

Urgences

Pompiers :	18
SAMU urgence médicale	15
Centre hospitalier RUFFEC urgences	05 45 29 50 72
Centre ANTI-POISON BORDEAUX	05 56 96 40 80
Gendarmerie	17
Dépannage EDF	0 810 333 016
Dépannage Eau CELLETES	05 45 22 28 54
Centre social Mansle	05 45 22 72 11
Conciliateur de justice	05 45 22 40 43

Ramassage des ordures ménagères chaque vendredi matin,
et du tri sélectif chaque vendredi matin semaine paire.

Si il y a un jour férié dans la semaine, le ramassage se fait le samedi.

Dépannage orange 1013, www.1013.fr



**Les Jardins
d'Iroise**

Un esprit de famille

L'EHPAD Les Jardins d'Iroise de Mansle, maison de
retraite, développe de nouveaux services dont :

Un service de Portage de Repas à Domicile : « Iroise Repas ».

Nos repas sont préparés tous les jours dans notre établissement par une équipe sensibilisée au respect des goûts et des préférences alimentaires des personnes âgées. Nos cuisiniers vous préparent des repas gouteux et traditionnels confectionnés à partir de produits locaux.

Ces repas peuvent également être adaptés (sur prescription médicale) en fonction de votre régime.

Notre service fonctionne tous les jours, du lundi au dimanche. Vous pouvez choisir de profiter de ce service pour tous vos repas de la semaine, ou seulement quelques jours par semaine. Nous vous livrons entre 9 heures et 12 heures avec notre véhicule frigorifique.

Nous vous proposons une formule sans engagement pour que vous puissiez à tout moment interrompre ou reprendre la prestation (absence, hospitalisation, ...).

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez nous contacter au 05.45.22.20.52

L'équipe des Jardins d'Iroise de Mansle

Urbanisme 2013 :

Permis de construire : 1
Déclaration préalable : 1
Certificat d'urbanisme : 2

Taux des impositions 2013

Taxe d'habitation : 11.48%
Foncier non bâti : 33.52%
Foncier bâti : 9.44%
Taxe prof. (CFE) : 17.14%

Budget communal 2013 :

Le budget total s'équilibre à
- section de fonctionnement : 233 113 euros
- section d'investissement : 139 598 euros

Cotisations et participations versées aux divers organismes de regroupement en 2013

- Syndicat Départemental Informatique	720 €
- SMAHP Charente non domaniale	2 817€
- SDEG 16 (éclairage public)	618 €
- Ecole maternelle Mansle + cantine	8 758 €
- Ecole primaire + cantine	5 292€
- Transport scolaire	688 €
- SIVU de la fourrière	83 €



LE BONHEUR

On se persuade souvent soi-même que la vie sera meilleure après s'être marié, après avoir eu un enfant et, ensuite, après en avoir eu un autre. Plus tard, on se sent frustré, parce que nos enfants ne sont pas encore assez grands et on pense que l'on sera mieux quand ils auront passé cette étape.

On se dit que notre vie sera complète quand les choses iront mieux pour notre conjoint, quand on possèdera une belle voiture ou une plus grande maison, quand on pourra aller en vacances, quand on sera à la retraite.

La vérité est qu'il n'y a pas de meilleur moment pour être heureux que le moment présent. Si ce n'est pas maintenant, quand serait-ce ? La vie sera toujours pleine de défis à atteindre et de projets à terminer. Il est préférable de l'admettre et de décider d'être heureux maintenant qu'il est encore temps. Pendant longtemps, on pense que la vie va enfin commencer.

La vraie vie ! Mais il y a toujours un obstacle sur le chemin, un problème qu'il faut résoudre en premier, un thème non terminé, un temps à passer, une dette à payer.

Et alors là, on pense que la vie
Jusqu'à ce que l'on se rende
ment notre vie.

Cette perspective nous aide à
min qui mène au bonheur.

Le bonheur est le chemin.

Ainsi passe chaque moment que
partage ce moment avec quel-
cial pour partager notre temps, et
n'attend pas.

Alors, il faut arrêter d'attendre
son salaire, de se marier, d'avoir

de la maison ou, simplement le vendredi soir, le dimanche matin, le Printemps, l'Été, l'Automne ou l'Hiver, pour décider qu'il n'y a pas de meilleur moment que maintenant pour être heureux. Le bonheur est une trajectoire et non pas une destination. Il n'en faut pas beaucoup pour être heureux. Il suffit juste d'apprécier chaque petit moment et de le savourer comme l'un des meilleurs moments de sa vie.

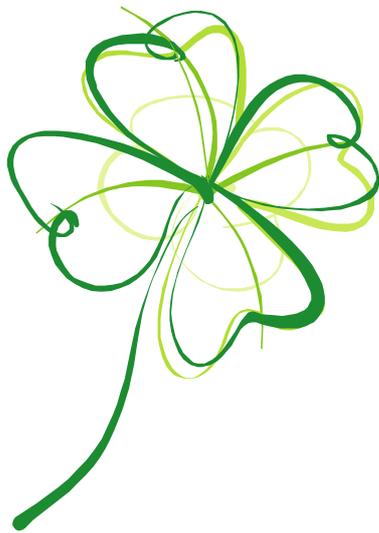
Offrez ce message à toutes les personnes qui vous sont chères et souhaitez leur un petit peu de bonheur et sérénité.

Les vrais Amis viennent dans les bons moments quand on les appelle et dans les mauvais moments ils viennent d'eux-mêmes. Le temps n'attend personne, rassemble chaque instant qu'il te reste et il sera de grande valeur.

Partages-les avec une personne de choix et ils deviendront encore plus précieux.

La source de ce poème est inconnue, il apporte de la chance à qui le transmet.

Fais plaisir et fais toi plaisir en donnant ce message de bonheur autour de toi.



va commencer ! ...

compte que ces obstacles sont juste-

comprendre qu'il n'y a pas un che-

nous avons et, plus encore, quand on
qu'un de spécial, suffisamment spé-
que l'on se rappelle que le temps

de terminer ses études, d'augmenter
des enfants, que ses enfants partent

A la fin d'une semaine de « **boulot** » intense, « **olivier** » et Marie vont se relaxer à la campagne. Le soleil d'été est de la partie. Ils organisent un pique-nique. Un barbecue leur plait bien. Ils passent par la déchèterie et récupèrent du bois « **des bennes** ». Ainsi équipés, les voilà partis, longeant la rivière qui a « **rose au** » loin la ville. A l'approche d'un pont, le chauffeur « **frêne** » brusquement :

"mais « **if** » ait quoi celui là ? "

Un « **peu plier** » par la fatigue et les aimées, un pauvre « **hêtre** » en haillon traverse la route. Le dos voûté, le regard fixé au « **saule** », il n'a pas prêté attention à la voiture. Ils le laissent passer. Le clochard rejoint son repaire. Il a son « **lit là** » sous la voûte du pont. Il s'est installé « **si près** » de la rivière qu'il pourrait se « **noyer** » aisément. Un litre de vin, un reste de « **fromager** », un peu de « **pin** » et un poisson qu'il a « **pêché** » **font** le menu de sa journée. Ce modeste « **abri côtier** » lui suffit pour se protéger des caprices de la nature. Maintenant qu'il « **a r'gagné** » sa villa de plein air, Olivier et Marie repartent vers le petit village « **ou** » ils se sont rencontrés pour la première fois. C'est un endroit plein de « **charmes** » dans la clairière d'un bosquet. Ils retrouvent l'arbre de leurs souvenirs.

Tu te souviens dit Marie : " c'était en 1980"

"t'es « **sure oh** » " ?

"oui, regarde la « **date y est** » encore"

"incroyable " répond Olivier, un peu « **gené** » par sa mémoire défaillante.

Puis, pendant que Marie prépare le repas, olivier allume le feu qui pétille, sans doute du bois de « **châtaigner** ». Des flammes « **oranger** » « **tremble** » au-dessus des braises chaudes. C'est ainsi que nos amoureux de la nature, coulent une journée calme et agréable, chacun « **sapotier** » die par les rayons du soleil.

Arganier : arbre épineux au fruit comestible, à l'amande oléagineuse, propre au Maroc du sud, (famille des sapotacées)

Sapotier : arbre des Antilles dont le fruit est comestible (famille des sapotacées)

Fromager : ou kapokier : arbre dont le fruit sert à fabriquer le kapok

soleil.

amoureux de la nature, coulent une journée calme et agréable, chacun « » die par les rayons du
 « Des flammes » « » au-dessus des braises chaudes. C'est ainsi que nos
 Puis, pendant que Marie prépare le repas, Olivier allume le feu qui pétille, sans doute du bois de «
 "Incrovable "répond olivier, un peu « » par sa mémoire défaillante.
 "Oui, regarde la « » encore " !
 "T'es « » ?
 Tu te souviens dit Marie : " c'était en 1980"
 leurs souvenirs.
 mière fois. C'est un endroit plein de « » dans la clairière d'un bosquet. Ils retrouvent l'arbre de
 villa de plein air, Olivier et Marie repartent vers le petit village « » ils se sont rencontrés pour la pre-
 « lui suffit pour se protéger des caprices de la nature. Maintenant qu'il « » sa
 « et un poisson qu'il a « » font le menu de sa journée. Ce modeste «
 vière qu'il pourrait se « » aisément. Un litre de vin, un reste de « », un peu de
 rejoint son repaire. Il a son « » sous la voûte du pont. Il s'est installé « » de la ri-
 voûté, le regard fixé au « », il n'a pas prêté attention à la voiture. Ils le laissent passer. Le clochard
 Un « » par la fatigue et les années, un pauvre « » en haillon traverse la route. Le dos
 « ait quoi celui là ? "
 « loin la ville. A l'approche d'un pont, le chauffeur « » brusquement : mais «
 chérie et récupèrent du bois « ». Ainsi équipés, les voilà partis, longeant la rivière qui a «
 soleil d'été est de la partie. Ils organisent un pique-nique. Un barbecue leur plait bien. Ils passent par la dé-
 A la fin d'une semaine de « » intense, « » et Marie vont se relaxer à la campagne. Le
 Journée pique-nique

HISTOIRE LOCALE

LA CONSTRUCTION DES PONTS DE CHATEAURENAUD

Il est rare qu'à notre époque tout projet important d'aménagement de l'espace public ne fasse pas l'objet de contestations relayées par une association créée à cet effet pour amplifier les revendications dans les médias et faire retarder ou annuler le dit projet.

À la fin du 19^e siècle, les médias n'existaient pas mais il y avait néanmoins des contestataires dans ce domaine. En témoigne toute proportion gardée, la délibération du Conseil Municipal de SAINT-GROUX qui répondait directement et de manière énergique et argumentée à l'un de ceux-ci, au sujet du tracé de la route à créer en vue de la construction des ponts sur l'Étouyer et la Charente .

« L'an mil huit cent soixante dix-huit et le trente juin à une heure du soir (1) le conseil municipal sous la présidence du maire s'est réuni au lieu ordinaire des séances (2).

Étaient présents : Mrs Arlin Auguste, Bernard Antoine, Roland Arlin, Doche Léo, Audiat Jean, Audiat Louis, Roux Jean, Doche Actif, Légeron Jean et Arlin maire.

Le conseil après avoir pris connaissance des plans et devis et des pièces déposées à l'enquête et des observations qui ont été faites notamment celle de Mr Bouchet qui termine par une insulte gratuite que le conseil lui renvoie. Le conseil est d'avis à l'unanimité d'adopter le tracé bleu : Voici les motifs qui le détermine : 1° il est impossible de supprimer l'ancien chemin sans faire un prolongement au chemin rural dit chemin « Bourru », il est étonné que les critiques n'auraient pas remarqué ce fait lorsque on nous dit que le chemin tracé rouge raccourcirait la route de cent trente et un mètres. Certes la construction de ce prolongement à lui seul

aurait plus que cette distance et l'avantage qu'on nous signale n'est donc qu'une illusion puisque nous sommes dans cette hypothèse ou de construire un prolongement au chemin « bourru » ou de conserver l'ancien chemin ce qui mettrait deux routes au lieu d'une à la charge de la commune ; 2° dans l'ancien chemin nous avons une chaussée assez bien empierrée qui lui manque surtout c'est la largeur et presque tous les propriétaires riverains à l'exception de Mr Bouchet et deux ou trois autres propriétaires offrent leurs terrains pour rien à condition qu'on prendra le tracé bleu. 3° nous n'avons pas besoin d'un jugement d'expropriation puisque nous élargissons tandis que l'adoption du tracé rouge nous mettrait dans la nécessité d'avoir recours à l'expropriation. Les observations de Mr Bouchet tombent donc d'elles mêmes puisque sous prétexte de nous doter d'une route plus courte, son projet en mettrait deux à la charge de la Commune.

Fait et délibéré à St Groux les jours mois et ans susdit. (Signature des 9 conseillers et du maire) »

(1) : 13 heures - (2) : la mairie actuelle n'était pas encore construite et le conseil se réunissait dans un local difficile à situer aujourd'hui , loué pour la somme de 15 francs par an.

Il semble que la contestation ne relevait que de peu de personnes. La réponse avait été rapide, la procédure précise, dépourvue de palabres et de vaines discussions. Le Conseil avait promptement « mis les pendules à l'heure » ce qui ne serait sans doute pas si simple aujourd'hui.

GR

TERROIR

La Cagouye et le Robertâ

In cagouye avait dés petits cagouyat
(De tieu sais poin combe qu'y a) ;
Mais o se passit à la Barde,
Cheû noût'cher bon marquis,
Que je venon de parde !
Dan n'in mur dau jardrin alle avait fait son nic,
Tout au fond d'ine cabourgne.
In riguenit d'osiâ, qui teurchait in abric
Keum ine anguiye en ine bourgne
S'y saquit beun. Follait que voèr ses p'tits petâ
Peur dire : Ol é-t-in robertâ.

Tout in chaquin sait que les cagouye
Aman b' n'a couri, quant o mouye ;
Dans tieu moument o mouyassait,
Et lés corne à l'égal, tiel'là se peurlassaient.
Le mari seguait sa fumelle.
« As-tu vut tieul osiâ, vieux, qu'a li disit stelle » ?
...Oué, qui dit : s'i s'échappe,
O s'ra poin in' sarpén,
« Mais o s'rat b'n'in asar seurment. »
Tieu vilain malingouin vuos attrape ine palle :
I vous la fait bronzer de marde de cigale.

Et, (follait ben avoèr la caboche à l'envers)
Tieu sot ! bauchit-i pas le creux tout en travers.
Sés peur cagouyat aspérian leû becbée :
i-z avian biâ luché : meuman, meuman, meuman !

« Veûris feire menan,menan. »
Keume la fente était bauchée,
Tie cagouye (alle était pu maline qu'in cheun)
Entendit reun.
Leu p'pâ reuyait son souc, acoté cont'in' motte.

Quant le chétit oyut tarminé sa risotte,
I songît à ses cagouyat.
Heu ! Ma grande foé ! Des gens qu'o y at
Vous feriant bein migré la vie.
Sa borjoèse qu'était b'n' otout chétie,
Se mettît à brâyé ; mais beintoû, bounegen !
Tiellés cagouyat baziyan.
Le robertâ fasit sa keurve au mêm' mouman.

V'là qu'in groû-t érisson, cati sous des javelle,
Se met à trotiyé, te croque la fumelle,
Et sans teurché son tiure-den,
A son mari en fait autan :
Peux i melonne en retaunan :
« Lés chrétiens ne teurchant reinsé qu' s'porté neûze.
O n'peut cholé qu'o leu-z-en keuse
I s'entendan pas meû qu'lés jau ;
Mais l'bon Guieu lés Punit trejau. »

L'Escargot et le Roitelet

Un escargot avait de petits escargots
(De çà ne sais pas combien il y en a) ;
Mais çà se passait à « La Barde »
Chez notre cher Marquis,
Que nous venons de perdre !
Dans un mur du jardin elle avait fait son nid,
Tout au fond d'un trou.
Un innocent d'oiseau qui cherchait un abri,
Comme une anguille dans un trou
Se cachait bien. Faisait voir que ses petits pieds
Pour dire : Que c'est un roitelet.

Tout un chacun sait que les escargots
Aiment bien courir quand il pleut ;
En ce moment là il pleuvait
Et les cornes à la rosée celle-là se promenait.
Le mari suivait sa femme.
« As-tu vu cet oiseau, vieux, qu'elle lui dit » ?
...Oui, qu'il répond, s'il s'échappe
Ce ne sera pas un serpent ?
« Mais se sera bien un hasard sûrement »
Ce vilain personnage vous attrape une paille :
Il l'enduit de « crotte de cigale ».

Et (fallait bien avoir la tête à l'envers)
Ce sot ! Fermait le trou en travers
Ces pauvres escargots espéraient leur becquée :
Ils avaient bien léché : hum, hum, hum !

«Voulaient faire mam, mam. »
Comme la fente était fermée,
Cet escargot (était plu malin qu'un chien)
N'entendit rien.
Le papa reprenait son souffle, adossé à un tas de
terre
Quand le malin eut terminé sa pose,
Il pensa à ses petits escargots
Heu ! Ma foi ! Il y a des gens qui
Vous ferraient bien perdre la vie.
Sa femme qui était aussi maline,
Se mit à brailler ; Mais bientôt bon-gens !
Ces escargots moururent.
Le roitelet meure au même moment.

Voilà qu'un gros hérisson, caché sous des fagots,
Se met à trotiner, et croque la femme,
Et sans chercher son cure-dents
A son mari en fait autan :
Puis il digère en rotant :
«Les chrétiens ne cherchent rien qu'à se porter naze
On ne peut que leur en parler
Ils ne s'entendent pas mieux que les coqs
Mais Dieu les punit toujours. »

Texte de M. Burgaud des Marets



LA VIE ASSOCIATIVE

LA GALETTE DES ROIS

Le premier dimanche de l'année, nous célébrons la fête des Rois. A cette occasion de nombreux adhérents sont venus à la « Salle du Ruisseau des Îles » partager la galette.



Nous écoutons d'abord les vœux chaleureux



de Monsieur le Maire et Président de La Gratulphienne. Un hommage aux disparus de la commune en 2012. Et un mot de bienvenue aux nouveaux habitants, arrivés en cours d'année. Il remet ensuite les récompenses pour les décorations des maisons les mieux illuminées à Mmes et Mrs Girard, Ravard, Scribban et Guillotea. Nous passons à la dégustation des succulentes galettes avec cidre ou jus de fruits. Nous apercevons quelques rois et reines très discrets. Merci pour ces quelques heures de convivialité et d'amitié.

LA SOIREE LUDIQUE

C'est une manifestation bien rodée à laquelle participent une trentaine de personnes, fidèles d'une année sur l'autre. Pour que la soirée soit réussie, il faut bien choisir sa discipline, voire ses partenaires.



On remarque que les joueurs les plus concentrés sont ceux du tarot et du scrabble.

D'autres jeux plus cool ne nécessitent pas forcément une grande stratégie, reposant surtout sur le hasard des tirages ou du lancer de dés.



LE LOTO

Réservé aux adhérents et aux habitants de Saint Groux, il connaît chaque année un



franc succès. Cette année encore la salle était comble et les enfants n'avaient pas été oubliés,



puisque une partie leur était réservée avec des lots de valeur.

Gérard, notre Président, remet le téléviseur à Marie-Claude, heureuse gagnante du gros lot.

LE BRIN D'AILLET

Cette année encore les habitués du brin d'aillet avaient marqué leur fidé-



lité pour cette tradition qu'on ne présente plus.

LA FETE NATIONALE

La météo n'ayant prévu que du soleil, il a été décidé de ré-intégrer la peupleraie de Thierry. Bien rodée, l'équipe s'est ingénier à installer les infrastructures habituelles pour recevoir les 180 convives inscrits. Après le repas, chacun se livre à son activité favorite, (pétanque, jeux de société, balade, sieste, etc... etc... !) et vers 20 h 30 on se retrouve devant la mairie pour le vin d'honneur. Puis, le groupe musical de Benjamin égrène quelques notes en attendant le feu d'artifice. Il est presque 23 heures lorsque la retraite aux flambeaux se met en marche vers l'île des Cygnes. Alors que les 300 spectateurs sont bien rangés, au fond sur le caddie, apparaît notre terre. Avec une voix de stentor, Benjamin nous présente le thème, à savoir les 4 éléments. Simultanément, la musique et les premières fusées démarrent et pendant 15 minutes le spectacle sera un régal pour les yeux et les oreilles.



LA BROCANTE

Comme chaque année, c'est à l'aube que les premiers exposants sont arrivés devant la barrière. Sitôt les infrastructures installées, nous avons lâché la meute et chacun a pu déballer « ses objets rares ».



les infrastructures installées, nous avons lâché la meute et chacun a pu déballer « ses objets rares ».

Téléthon

Cette année, le téléthon a généré la somme de 500,00 €, répartie comme suit : Bénéfice sur le repas : 189,01

Bénéfice sur la tombola : 127,98

Dons de particuliers : 56,00

Don de la Gratulphienne : 64,00

Don de la commune : 63,01

LE NOEL DES ENFANTS

C'est sous la baguette de Josiane que les enfants de la commune ont répété le célèbre et incontournable « Petit Papa Noël ». Puis, « Il » est arrivé avec son manteau rouge, sa barbe blanche et surtout sa hotte pleine de cadeaux.



MAIRIE DE SAINT-GROUX

Tél/fax : 05.45.20.38.65. E-mail : mairie.saintgroux@wanadoo.fr

Secrétariat ouvert les mardi, jeudi et vendredi matin

MAIRIE DE SAINT-GROUX

Directeur de la publication : Gérard BOUCHAUD

Rédactrice en chef : Gaëlle SENNAVOINE

Rédacteurs(trices) : Gérard BOUCHAUD, Marie-Blanche DAGNAS, Gaëlle SENNAVOINE, Maurice SY, Jeannine BAUSSANT, Lucie DUBOURG, Gérard ROBIN

Photos : la mairie—Imprimé par nos soins